

La société sous l'Ancien Régime

Une société divisée en ordres

Il faut qu'il y ait de l'ordre en toute chose [...]. Car nous ne pourrions pas vivre en égalité de condition, il faut par nécessité que les uns commandent et que les autres obéissent. Ceux qui commandent ont plusieurs ordres, rangs ou degrés : les souverains seigneurs à tous ceux de leur Etat, adressant leur commandement aux grands, les grands aux médiocres, les médiocres aux petits et les petits au peuple. [...]

Les uns sont dédiés particulièrement au service de Dieu ; les autres à conserver l'État par les armes ; les autres à le nourrir [...]. Ce sont nos trois ordres ou États généraux de France, le Clergé, la Noblesse et le Tiers État. Mais chacun de ces trois ordres est encore subdivisé en degrés subordonnés à l'exemple de la hiérarchie céleste. Au sommet, l'ordre ecclésiastique, le clergé, car, en droit, les ministres de Dieu doivent conserver le premier rang d'honneur. Ensuite, la noblesse [...]. Enfin, le Tiers Etat qui embrasse le reste du peuple.

Charles Loyseau (1566 – 1627)

Traité des Ordres et simples dignités, 1613

Au XVIII^e siècle, le royaume de France est le plus peuplé d'Europe avec environ 20 millions d'habitants mais les sujets du roi de France ne sont pas tous égaux. **Sous l'Ancien Régime*, la société est composée de trois ordres : le clergé, la noblesse et le Tiers-état.** Ces trois ordres sont hiérarchisés en fonction de leur privilège et non en fonction de leur richesse et des mérites de chacun.

